L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 3 SEPTEMBRE 1846.

IMPRIME ET PUBLIE PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
[illegible] une année d'avance.......$12
[illegible] deux fois par semaine, [illegible] année d'avance.......$5
[illegible] sa souscription, sans donner [illegible] avant l'expiration.
ANNONCES. Une piastre par chaque dix lignes, pour [illegible] langue, pour la première insertion, et cinquante [illegible] chaque insertion subséquente. Aucun avis ne [illegible] moins d'une piastre, pour chaque [illegible].
LES ANNONCES [illegible] ne doivent paraître que par inter[illegible] une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'in[illegible] pendant un mois, et devront être [illegible] cette disposition.
Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux [illegible] qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires [illegible].

OFFICIEL.

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, pour la publication dans la gazette l'Abeille, [illegible] l'année prochaine entière (1846) de tous les avis [illegible] 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour cent mot, par chaque publication [illegible] dans chaque langue.
Nouvelle-Orleans, 24 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat

POUR LES ATTAKAPAS—Directement—Le vapeur DR WATSON, ayant [illegible] JOHN HALL, No. 1 Front Levée.

POUR LES ATTAKAPAS—Via [illegible] Le vapeur BIAMICHA [illegible] JOHN HALL, 1 Front Levee

POUR LA BALIZE, Fort Jackson et les ports intermédiaires—Le paquebot MUSIC [illegible] WAVE [illegible] A. LAROSE & Co., 71 Vieille Levée

POUR LAFOURCHE. [illegible] ST. LANDRY [illegible]

PAQUEBOT POUR LE BAYOU SARAH. [illegible] CLINTON [illegible]

Le vapeur Brillant à vendre. [illegible] W. B. AVERY [illegible]

[illegible] WAVERLY [illegible] JOHN HALL, 1 Front Levee

Pour Mandeville, Madisonville et Covington. PAQUEBOT REGULIER [illegible] J. F. BERCIER & Co. Agents, 54 Vieille Levée

BATEAU REMORQUEUR D'ENTREPRISE. [illegible] ROBERT MURPHY, No. 92, Vieille Levée

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE. Le steamer FAME, capitaine A. Dugas [illegible] BRAUD & LANDRY [illegible]

[illegible] LA REUNION [illegible] TH. BAILLY BLANCHARD [illegible]

POUR NEW-YORK—Le navire LOUISVILLE, capitaine M. Hunt [illegible] J. E. WOODRUFF, 60 Camp

POUR NEW-YORK—Le navire WABASH [illegible] J. W. STANTON & Co. [illegible]

POUR CHARLESTON ET SAVANNAH—La goëlette HENRY JENKINS [illegible] L. H. C. WOOD, 80, Magasins

POUR NEW-YORK—La barque paquebot GENESSEE, capitaine Gregg [illegible] JAMES E. WOODRUFF, 60, Camp.

POUR NEW-YORK—La barque AT[illegible] [illegible] L. H. GALE, 93 Commune

POUR MATAGORDA—Le beau brick [illegible] J. Pemberton [illegible] A. LAROSE & Co., 71 Vieille Levee

POUR LA HAVANE—Cette semaine, [illegible] T. STREET, capt. McConnon [illegible] 200 barils pour compléter son chargement [illegible] JOHN ALEXANDER. 31 aout 28 Commune

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier [illegible] P. SOULE, capitaine [illegible] TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levee. [illegible] SIMMONS, 44 Poydras

POUR [illegible]—Le navire [illegible] Dyer, partira sous peu [illegible] L. H. GALE, 93 Commune 27 aout

POUR BREME. Le navire NORFOLK [illegible] L. H. GALE, 93, Commune.

POUR ANVERS—Le navire fin voilier CHARLES CARROLL, capitaine Foster, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret [illegible] passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR ROTTERDAM—Le navire fin voilier [illegible] PLATO, capitaine [illegible] L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier ONECO(?) [illegible] Drew, partira sous peu—[illegible] L. H. GALE, 93 Commune 1 sept

POUR LIVERPOOL.—Passage seulement—Le navire WARREN, capitaine Taylor, partira [illegible] L. H. GALE, 93 Commune

POUR MARSEILLES—Le navire trois mâts [illegible] capitaine Mathos(?), ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à AUG. MOLIER,
30 j   90 rue St Louis

Durant mon absence temporaire de cette ville, M. HENRY BLOOD sera notre seul agent autorisé et fondé de pouvoirs. Toute autre procuration est par le présent annulée. PROST & Co. 23 juil

ASSOCIÉ DEMANDÉ par un encanteur, dans le but d'augmenter les affaires d'une branche lucrative. Tout homme respectable, possédant un petit capital, pourra devenir associé spécial ou général. S'adresser par lettre A. C. au No. 114, rue de Chartres, au magasin de M. J. Jakene(?). 24 aout—6

F. T. BOURNOS, Chirurgien-Dentiste, rue Conti, No. 85. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'à six heures du soir. 17 mars

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS EN COTON ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orleans. 16 nov

SEL des Iles Turques, à vendre par WYLIE & EGANA,

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 3 SEPTEMBRE 1846.

CIRCULAIRES DE LA TRÉSORERIE.—M. Walker est fort occupé dans ce moment à donner aux collecteurs de douane, ainsi qu'aux officiers de la nouvelle sous-trésorerie les instructions nécessaires pour mettre à exécution les diverses lois financières adoptées à la dernière session du Congrès. Ce qui l'occupe principalement, ce sont les mandats de la trésorerie qui ne doivent pas circuler, bien qu'ils aient toute l'apparence et toutes les conditions voulues d'un papier de circulation. A propos de ces mandats, il établit une série de réglements auxquels on devra strictement se conformer. Les mandats doivent être faits à ordre et non au porteur; ils ne sont transmissibles que par endos spécial; ils doivent être présentés au lieu fixé pour le paiement dans un délai qui varie suivant la distance: 20 jours de date pour moins de 50 milles; 40 jours pour 50 à 100 milles; 60 jours pour 100 à 200 milles; 80 jours pour 200 à 400 milles; et 90 jours pour toute distance plus grande. Tout mandat non présenté dans le délai prescrit devra être retourné à la trésorerie. Les seuls échanges de fonds qui pourront avoir lieu, seront des échanges contre espèces métalliques. Les paiemens aux créanciers du gouvernement ne pourront dans aucun cas être faits en mandats de la trésorerie. Toutes les primes perçues par les agents devront être portées au compte des Etats-Unis. Tout mandat qui aura été payé, devra être immédiatement cancellé. A ces réglements, M. Walker ajoute des recommandations directes sur les précautions à prendre pour renvoyer les mandats à la trésorerie.

La loi sur les entrepôts a nécessité aussi des instructions détaillées de la part du secrétaire de la trésorerie. Les seules importations qui puissent réclamer le bénéfice de l'acte de 1846, sont celles qui seront faites après l'adoption de cet acte. Toutes les autres doivent payer suivant le tarif de 1842. Le secrétaire aussi indique avec détail le mode à employer pour obtenir l'entrée et la sortie des marchandises, les garanties que doivent fournir ceux qui usent de l'avantage des magasins d'entrepôts, etc.

BONS DU TRESOR.—Quelques-uns des bons du Trésor de la nouvelle émission ont paru sur notre marché monétaire; et par une cause que nous ne nous expliquons point, ils ne se prennent point au pair, mais à quatre ou cinq pour cent d'escompte.

On nous a appris hier, que le collecteur de la Douane a refusé de les recevoir même comme dépôt, avant nouvel avis. Cela pourrait expliquer leur dépréciation. Nous ne comprenons pas du reste comment expliquer le refus du collecteur.

REVUE COMMERCIALE.—Ainsi que l'Editeur s'y était engagé, il a fait paraitre une double livraison de la *Revue Commerciale du Sud et de l'Ouest*, et elle remplit littéralement toutes ses promesses. D'excellents articles sur des sujets variés lui donnent un prix extrême; pour être juste il faudrait citer le titre de presque tous "Législation, Science, Art et Agriculture en Amérique" par l'Editeur; "Esprit commercial du Sud" par J. Gardsden de Charleston, "Souvenirs de l'Ouest" de M. Maunsel White, &c. Pour notre part, nous avons lu avec un plaisir toujours croissant, la suite des Etudes de J. R. Poinsett sur le Mexique. Nous recommandons avec une confiance toujours croissante, la "Revue Commerciale" à nos lecteurs.

FRANCE.
BANQUET DE LIZIEUX.

M. Guizot est député de Lizieux; les électeurs de cette ville lui ont, le 26 juillet, offert un grand banquet auquel assistaient près de 600 convives; le ministre leur a adressé un discours de remerciement, et ce discours est un des événemens de la politique française. Avouons tout de suite que c'est aussi l'un des plus beaux et des plus dignes que l'on pût prononcer en pareille circonstance. Après avoir témoigné sa reconnaissance aux Electeurs qui depuis seize ans lui sont fidèles, le ministre rappelle ce que la politique conservatrice a fait pour le pays. La révolution de 1830 avait mis en mouvement toutes les passions; la politique d'ordre, de conservation, de liberté légale a su les apaiser et les discipliner, grâce aux institutions constitutionnelles.

"Si le pouvoir, dit l'Orateur, avait été seul, réduit à lui-même, s'il n'avait pas été constamment soutenu, averti, ravivé par l'énergique concours des libertés publiques, à coup sur le mouvement révolutionnaire de 1830 eût prévalu; le torrent eut surmonté les digues, le pays eut été egaré, emporté.

"Oui, nous pouvons porter confiance à nos institutions, c'est à nous leur devons de la reconnaissance; elles ont fait la force de la politique conservatrice; elles nous ont donné la victoire. (Bravos.)

"Aussi devons-nous être et sommes-nous un gouvernement de liberté, un gouvernement libéral. J'insiste sur ces deux mots, messieurs. La France sent le besoin d'être gouvernée. Ce ne sont pas des révolutions nouvelles, des changemens considérables qu'elle demande; non, elle veut un gouvernement digne de ce nom, un gouvernement régulier, ferme, se sentant soit droit, sa mission; se respectant lui-même, se faisant respecter, décidé à accomplir réellement tous ses devoirs. Voilà ce dont la France a besoin.

"Elle a besoin aussi que ce gouvernement soit libéral, c'est-à-dire qu'il accepte franchement, pleinement les institutions et les libertés qui sont la garantie de notre société actuelle et de ses conquêtes.

"Messieurs, c'est là ce que nous sommes.

"Accepter franchement les libertés nationales, ce n'est pas en parler sans cesse; c'est les pratiquer, c'est-à-dire les respecter dans les autres et en user fermement soi-même.

Et plus loin, pour répondre à l'un des reproches que l'on a le plus souvent adressé à l'administration dont il fait partie, il ajoute:

"La révolution française, dans sa première période, a lutté violemment pour la conquête de l'égalité, de l'égalité d'abord bien mal comprise, aujourd'hui ramenée à ce qu'elle a de juste et de social. Plus tard, l'empire a lutté pour la conquête de l'indépendance et de la gloire nationale. Sous la restauration, nous avons lutté pour la conquête des libertés constitutionnelles, de leurs maximes, de leurs garanties. Aujourd'hui, depuis 1830, tous ces biens, l'égalité, la liberté constitutionnelle, l'indépendance nationale, nous en sommes [illegible]; ils sont à nous; nous les pratiquons. Nous ne sommes plus un pays occupé à en poursuivre la conquête douteuse et contestée; nous sommes un pays qui les possède, qui les pratique, qui les exploite. La France est décidément un pays libre, et son gouvernement est un gouvernement libéral. (Bravos.)

"C'est dire aussi que nous sommes un gouvernement de progrès. On parle d'esprit stationnaire, d'immobilité. Messieurs, on n'y a pas sérieusement pensé. Quand la liberté existe dans un pays, quand elle existe au sein de l'ordre, le progrès est infaillible; il s'accomplit tous les jours, naturellement, spontanément, par le libre développement des libertés individuelles, sous la protection de l'ordre public.

"Ce n'est peut-être pas, j'en conviens, ce progrès de fantaisie que rêvent ça et là des esprits plus ou moins droits, plus ou moins clairvoyans. Non, c'est le progrès que veut réellement le pays, qu'il désire, qu'il cherche; c'est le progrès qui répond à ses besoins réels, à ses tendances naturelles, c'est celui-là qui s'accomplit.

Puis il passe en revue les progrès matériels et les progrès politiques qu'a faits la France. Les plus pressantes, les plus essentiels ont été accomplis. *Bien loin d'en repousser aucun, s'écria-t-il, la politique conservatrice les désire, les acceptera tous.*

Elle veut seulement, et c'est un devoir, que ce soient des progrès véritables, sérieux, en harmonie avec les principes essentiels et les besoins généraux de notre société. Et ne croyez pas, messieurs, que les progrès matériels, même les progrès politiques, soient les seuls dont la politique conservatrice se préoccupe. Elle tient aussi, elle tient surtout aux intérêts moraux, à la prospérité morale de la société. Elle veut le progrès de la valeur morale des hommes au moins autant que celui de leur bien-être et leur liberté.

M. Guizot fait observer ensuite que la bonne organisation intérieure d'un pays, sa prospérité intérieure, sa liberté bien dirigée, son gouvernement régulier sont ce qui importe le plus à sa grandeur dans le monde. "Oui, messieurs, quand un pays est ainsi en paix avec lui-même, quand il déploie librement et régulièrement sa force et tout activité au dedans, tenez pour certain qu'il grandit infailliblement au dehors, dans l'estime de ses voisins et dans la balance du monde."

Après la révolution de juillet, l'Europe craignait que la France ne fût point capable de se donner un gouvernement régulier, et qu'elle ne fit de la propagande révolutionnaire; les peuples et les gouvernemens étaient en méfiance.

"Nous avons donné à ces deux pronostics un éclatant démenti: en même tems que nous avons fondé un gouvernement libre, nous avons rétabli l'ordre et maintenu la paix. Tenez pour certain que nous avons fait là ce qui importe le plus à la grandeur, à l'influence, à la considération de la France dans le monde.

"Le spectacle que nous donnons aujourd'hui au monde, ce spectacle d'un peuple libre sous un gouvernement régulier, d'un gouvernement constitutionnel fondant, fécondant tous les jours la prospérité et la sécurité d'un grand peuple; ce spectacle est pour notre influence, pour notre considération, pour notre force dans le monde, la base la plus sûre et la source la plus féconde.

"Messieurs, que s'est-il passé ces jours derniers aux environs de Paris? Le roi est sorti, le roi est allé visiter les fortifications qui viennent d'être achevées. Il a été entouré, dans ces visites, de toute une population qui ne l'attendait pas: ouvriers, gens de campagne, qui l'ont partout accompagné de leurs sympathies et de leurs acclamations.

"Le roi de la paix, le roi qui a maintenu la paix en France et en Europe, venant visiter les fortifications de Paris, ce même roi, qui a voulu et fondé la paix, venant voir l'accomplissement de cette autre grande œuvre qu'il a aussi voulue et qui fera la sûreté infaillible de la France en Europe (bravos); c'est là ce qui parlait aux cœurs de ces ouvriers, de cette population simple et sensée qui félicitait et applaudissait le roi, et de ce qu'il avait fait pour la sûreté de la France, et de ce qu'il avait fait pour la paix. Le roi, sur ces remparts, entouré de ce peuple, semblait dire à l'Europe, comme Léonidas à Xerxès: *Viens les prendre*: mais ce juste orgueil n'avait dans sa bouche rien d'ennemi ni de menaçant; car cela même est une œuvre de paix que la politique conservatrice a accomplie sous le sceptre du roi, et d'accord avec lui.

"Messieurs, en présence de tels résultats, fondés sur de tels principes et obtenus par de tels moyens, la politique conservatrice peut se présenter le front levé devant ses amis et à ses adversaires; je ne veux pas dire à ses ennemis; il n'y a pas d'ennemis pour nous au milieu de la France. (Vifs applaudissements.)"

Ce discours que nous regrettons bien vivement de ne pas donner en entier, a produit dans la presse française une profonde sensation. Les journaux ministériels ne font que très peu de commentaires sur cette belle improvisation: "De telles manifestations, en termes si élevés, n'ont pas besoin d'éloges," dit l'*Epoque*. "Nous craindrions, ajoutent les *Débats*, d'en affaiblir l'effet par de longs commentaires. Nous aimons mieux laisser ce noble langage parler à tous les esprits élevés, à tous les cœurs libres. C'est à eux qu'il s'adresse; c'est d'eux surtout qu'il sera compris....... M. Guizot ne fait point l'apologie de son ministère; c'est mieux que cela: c'est l'apologie de nos institutions." Et vraiment, quand on lit les éloquentes paroles du ministre, on est obligé pour cette fois de trouver que les journaux ministériels ont raison.

La *Presse* qui est dans une position plus indépendante et qui se fait traiter en alliée plutôt qu'en très humble servante, la Presse se réjouit hautement de la disposition sérieuse que M. Guizot manifeste, à entrer dans la voie des progrès.

"Nous conservons de la confiance en lui, dit ce journal, et nous espérons quelque chose de son activité au sein de la prochaine chambre, laquelle, d'ailleurs, ne manquera sans doute pas de l'exciter. Ses rivaux qui ne peuvent se prévaloir de leurs actes en face de lui, ont de plus que lui peut-être un certain enthousiasme, une certaine ferveur juvénile qui plait par instans à l'opinion, mais ils ont de moins que lui l'intelligence nette et profonde des grands principes de justice et de gouvernement. Intentions pour intentions, nous préférons celles qui sont éclairées à celles qui ne sont que passionnées, et nous comptons plus sur la raison de l'un que sur les instincts des autres."

Les journaux de l'opposition qui ont de bonnes raisons pour cela, n'admirent pas du tout le discours de M. Guizot. C'est à qui le traitera le plus sévèrement.

"Chacun, dit le *Constitutionnel*, cherchera quelque chose dans ces phrases creuses et vides, dans cette amplification retentissante, vrai discours de rhétorique qui n'aurait peut-être pas le prix au grand concours. Nous nous faisons une idée de la profonde surprise qui saisira chaque lecteur, et ensuite de l'immense et involontaire éclat de rire qui retentira dans toute la France, quand, après avoir lu cette pièce, on demeurera convaincu que M. Guizot a pu réussir à ne s'expliquer ni sur son passé, ni sur sa politique présente, ni sur ses projets à venir, ni sur aucune des questions qui ont occupé le pays pendant six années et qui l'agitent au moment des élections."

Le *Siècle* est bien plus amer encore; sa critique et son ironie sont sanglantes.

"Quant au discours de M. Guizot, nous n'avons pas à le critiquer, nous l'admirons même beaucoup: c'est un des plus merveilleux tours que jamais charlatan ait exécutés en pleine foire. Ce que devrait être le gouvernement de juillet, un gouvernement libre et populaire, fidèle à sa mission, à ses devoirs, et faisant respecter ses droits, M. Guizot le sait mieux que personne: tous ses écrits l'attestent depuis trente ans.—Eh bien! c'est ce tableau qu'il trace d'un main complaisante, en le supposant réalisé. Dans ce discours, il n'y a point d'autre artifice, mais on comprend que celui-là suffit. Il séduira peut être quelques dupes, il prouvera une fois de plus aux gens de bon sens que M. Guizot connait à merveille les conditions auxquelles le gouvernement représentatif aurait pu s'établir en France. S'il avait eu de la droiture, de la fierté et du courage, au lieu d'être un courtisan et un commis, il aurait pu être un grand ministre."

Et savez-vous qui traite M. Guizot le grand orateur, de mauvais réthoricien? Savez-vous qui appelle M. Guizot, l'homme d'Etat, charlatan? c'est M. Charles Merruau, aggrégé échappé d'une chaire de cinquième pour rédiger, sous le règne de Véron, le *Constitutionnel*; c'est M. de Chambolle, le plus important, mais le plus nul des hommes de la presse. Est-ce que vous connaissez ces noms-là? Après tout, ils font leur métier.

Nous recevons d'un de nos abonnés la communication suivante:

BATON-ROUGE.—ELECTION D'UN SENATEUR.

Grace à la décision coercitive du comité directeur, le Dr. Hereford, locofoco de la plus belle espèce, a été élu hier membre du Sénat, pour remplir la vacance produite par la retraite du Dr. W. B. Scott.

Docteur pour docteur, telle a probablement été l'idée dominante des chefs de file en faisant un pareil choix; car autrement rien ne le justifie. L'un des deux autres candidats (M. Augustin Duplantier) avait donné de nombreuses garanties au parti, qui, tout en les déplorant *in petto*, fait semblant d'admirer les actes politiques de James K. Polk; mais cela ne suffisait pas, il fallait quelqu'un dont le radicalisme fut bien éprouvé, et sous ce rapport le nouvel élu ne laisse rien à désirer!!

Il s'en faut toutefois qu'il ait facilement remporté la victoire: sur 659 voix il n'en a obtenu que 239, tandis que M. Stephen Henderson, homme aussi recommandable par ses principes (il est whig), que par ses lumières et son patriotisme, n'en a pas reçu moins de 223. Le surplus des votes, 196, s'est porté sur M. Duplantier.

Un grand nombre des suffrages accordés à celui-ci aurait appartenu à M. Henderson, s'il s'était mis sur les rangs avant que le dernier moment fut arrivé. La plupart de ses amis avaient alors pris avec un de ses compétiteurs des engagemens qu'ils ont cru devoir maintenir. Sans cela il n'est pas douteux que M. Stephen Henderson n'eût été le délégué de cette paroisse à la première branche de la législature, où sa présence aurait été d'un grand poids.

Voilà pourtant comme sont les whigs: pour accomplir religieusement leurs promesses, ils laissent triompher leurs adversaires, qui, eux, ne perdent jamais de vue cette devise:

"Et nul n'aura d'esprit que nous et nos amis."

UN CITOYEN DE MANCHAC.

Chronique Locale.

CONSEIL GENERAL—Cette assemblée s'est réunie mardi soir et n'a siegé que pendant quelques minutes.

M. Wilder a soumis une résolution ordonnant au secrétaire de fournir aux rapporteurs de journaux ce dont ils peuvent avoir besoin pour prendre leurs notes, tels que plumes, encre, papier, etc. M. Holland se prononce contre cette mesure. Elle est mise aux voix, et deux membres seulement votent pour l'adoption, MM. Wilder et Surgi.

Le Conseil passe ensuite une résolution portant qu'un bateau à vapeur sera nolisé pour transporter chez eux les volontaires non acclimatés qui sont actuellement à la Nouvelle-Orleans, et sollicitant chaque Municipalité le versement d'une quotité pour mettre ce projet à exécution.

M. Palfrey soumet une ordonnance concernant le poids du pain. Déposée sur le bureau jusqu'à la prochaine séance.

Le Conseil s'ajourne.

COUR DU RECORDER GENOIS—William Higgins, prévenu d'assaut et batterie, et Jocomi Lusitchz, accusé du même délit, ont été envoyés à la 1ère. Cour de District.

Mary Ann Golding, arrêtée sous une inculpation de vol, comparaitra prochainement devant le Recorder.

Ann Putnam, accusée d'avoir mis en circulation un billet de banque contrefait, a été reconnue innocente et mise en liberté.

COUR DU RECORDER BALDWIN—Daniel McNeil, prévenu de vol, s'est présenté hier devant le recorder de la municipalité et a demandé à être confronté avec son accusateur. Il était, disait-il, de l'autre bord du lac, lorsqu'il lut dans un journal de la Nouvelle Orléans que lui McNeil avait été arrêté et claquemuré pour vol. Doutant de l'exactitude de pareils faits, car il se sentait parfaitement libre au milieu des pinières, il a cru convenable de se transporter ici afin de tirer la chose à clair. Le Recorder, ayant appelé le plaignant apprend qu'il est absent. Le prévenu a été conséquemment renvoyé de la plainte.

Michael McCarthy, accusé de vol, a été relaxé après l'audition des témoins.

George Zecher, C. A. Bruckmyn, Gaspard Krons et Charles Bruce, arrêtés pour avoir menacé les jours du capitaine Digracher, selon les termes de l'affidavit, ont été relaxés faute de preuves.

Patrick Mullen a été arrêté hier par la police de la 2e. municipalité pour avoir blessé à la tête, à l'aide d'un instrument tranchant, le nommés James Stammeyer. Il comparaitra bientôt devant le recorder Baldwin.

Le paquebot à vapeur *Hibernia*, parti de Boston le 16, est venu, quelques heures après son départ, heurter, au milieu d'un brouillard fort épais, la goëllette *Maine*, de Cohasset et l'a coulé immédiatement. Sur onze personnes qui se trouvaient à bord, six seulement ont pu être sauvées, et ont été déposées à Halifax, par l'Hibernia.

On lit dans les journaux de New-York:

UN HORRIBLE MYSTERE.—Un homme, nommé Auguste Schmidt, qui demeure au coin de Pearl et de Chatham streets, est venu faire la déposition suivante: "Il y a environ quatre mois, il fut appelé par le nommé Chrétien Ahrens et sa femme, demeurant dans l'avenue D, près de la 4me rue. Ceux-ci le conduisirent dans leur cave, où il vit le corps d'une femme d'environ cinquante ans dans une caisse, ou une auge, pleine d'eau de chaux. Le cadavre était celui d'une grande femme. On lui avait arraché les yeux et mutilé le visage, sans doute pour la rendre méconnaissable. Ahrens demanda alors à Schmidt s'il voulait, moyennant un dollar par jour, enlever toute la chair de ce corps. Schmidt y consentit et acheva son horrible tâche en deux jours; puis, par une nuit pluvieuse, ils portèrent ces affreux lambeaux dans la rue. Il y avait à ce moment, dit la déposition, plusieurs pourceaux dans la rue.... Le lendemain, toutes les chairs avaient disparu!" Si le récit de Schmidt est fait dans les termes où on nous le donne, cet homme est digne de figurer au nombre de ces monstres exceptionnels dont on cite la froide et stupide férocité. Bref, au lieu des deux dollars qu'il avait si affreusement gagnés, Schmidt ne reçut que six shillings, et après avoir attendu quatre mois, fatigué de n'être pas payé, il a tout révélé. Ce dernier trait est à la hauteur du reste.

Malgré la précision des détails, nous espérons pour l'honneur du peuple américain, que ce récit n'est que la monstrueuse rêverie d'une imagination malade.

LES Soussignés offrent à vendre en débarquement des navires Ascona et Chateaubriand, venant du Havre, savoir:
Ombrelles, grande nouveauté,
Parapluies, soie noir, 24 à 26 pouces.
Corsets assortis. Toilettes noires et blanches.
Dentelles noires et blanches. Caleçons pour bains.
Soiries noires pour robes. Barège noirs do.
Chaussettes fil de lin pour hommes.
Do. coton blanc et bleu pour hommes et enfants.
Mouchoirs fil blanc de Cholet. Do batiste.
Bretelles coton blanc tricotées.
Do. gomme élastique, nouveau genre.
Anneaux à rideaux. Epingles, fantaisie pour coiffures.
Savons d'amandes amères. Do. fins assortis et en boîtes.
Essences, pommades, crème de Perse, Eau-de-Cologne, sachets, extrait d'odeurs, caves à odeurs, philotriées, philocômes.
Tabac de 21 français, assortis de numéros.
Boutons de 21, do. de nacre, do. fantaisies.
Mousseline laine noire.
Toujours en magasin et à vendre à bon marché, un grand assortiment d'articles de saison.
Manuel [illegible] de la santé, par F. V. Raspail.
1 juin   F. & J. LACOSTE, 165, rue Royale.

FEUILLETON.
MEMOIRES D'UN MEDECIN.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

PREMIERE PARTIE.

LE ROI S'AMUSE.

Le roi, charmé de son coup d'autorité qui punissait la comtesse de l'avoir fait attendre, en même temps qu'il le délivrait des ennuis de la présentation, marcha vers la porte du salon.

Chon rentrait.

—Eh bien! voyez-vous mon service?

—Non, Sire, il n'y a personne à Votre Majesté dans les antichambres.

Le roi s'avança jusqu'à la porte à son tour.

—Mon service! cria-t-il.

Personne ne répondit: on eût dit que le château muet n'avait pas même d'écho.

—Qui diable croirait, dit le roi en rentrant dans la chambre, que je suis le petit fils de celui qui a dit J'ai failli attendre!

Et il alla vers la fenêtre qu'il ouvrit.

Mais l'esplanade était vide comme les antichambres: ni chevaux, ni piqueurs, ni gardes. La nuit seulement s'offrait aux yeux et à l'âme dans tout son calme et dans toute sa majesté, éclairée par une admirable lune, qui montrait tremblante comme des vagues agitées la cime des arbres des bois de Chatou, et arrachait des millions de paillettes lumineuses à la Seine, serpent gigantesque et paresseux, dont on pouvait suivre les replis depuis Bougival jusqu'à Maisons, c'est à dire pendant quatre ou cinq lieues de tours et de détours.

Puis, au milieu de tout cela, un rossignol improvisait un de ces chants merveilleux comme on n'en entend que pendant le mois de mai, comme si ses notes joyeuses ne pouvaient trouver une nature digne d'elle que pendant ces premières journées de printemps que l'on sent fuir à peine venues.

Toute cette harmonie fut perdue pour Louis XV roi peu rêveur, peu poète, peu artiste, mais très matériel.

—Voyons, comtesse, dit-il avec dépit, commandez, je vous en supplie. Que diable, il faut que cette plaisanterie ait une fin.

—Sire, répondit la comtesse, avec cette charmante bouderie qui lui réussissait presque toujours, ce n'est pas moi qui commande ici.

—En tout cas ce n'est pas moi non plus, dit Louis XV; car voyez un peu comme on m'obéit.

—Ce n'est pas plus vous que moi, sire.

—Qui donc alors, est-ce vous, Chon?

—Moi, lui dit la jeune femme, assise de l'autre côté de la chambre sur un fauteuil où elle faisait pendant avec la comtesse, j'ai bien de la peine à obéir, ce n'est pas pour prendre celle de commander.

—Mais qui donc est le maître alors?

—Dam, sire, monsieur le gouverneur.

—Monsieur Zamore.

—Oui.

—C'est juste, qu'on sonne quelqu'un.

La comtesse, avec un geste d'adorable nonchalance, étendit le bras vers un cordon de soie terminé par un gland de perles et sonna.

—Un valet de pied, à qui la leçon était, selon toute probabilité, faite d'avance, se trouvait dans l'antichambre et parut.

—Le gouverneur, dit le roi.

—Le gouverneur, répondit respectueusement le valet, veille sur les jours précieux de Votre Majesté.

—Où est-il?

—En ronde.

—En ronde, répéta le roi.

—Avec quatre officiers, répondit le valet.

—Juste comme M. de Marlborough, s'écria la comtesse.

Le roi ne put réprimer un sourire.

—Oui, c'est drôle, dit-il, mais cela n'empêche pas qu'on attèle.

—Sire, M. le gouverneur a fait fermer les écuries de peur qu'elles ne donnassent refuge à quelque malfaiteur.

—Mes piqueurs, où sont-ils?

—Aux communs, sire.

—Que font-ils?

—Ils dorment.

—Comment! ils dorment?

—Par ordre.

—Par ordre de qui?

—Par ordre du gouverneur.

—Mais les portes, dit le roi?

—Quelles portes, sire?

—Les portes du château.

—Elles sont fermées.

—Très bien. Mais on peut s'en procurer les clés.

—Sire, les clés sont à la ceinture du gouverneur.

—Voilà un château bien tenu, dit le roi. Peste quel ordre.

Le valet de pied sortit, voyant que le roi ne lui adressait pas de nouvelles questions.

La comtesse, étendue sur un fauteuil, mordillait une belle rose près de laquelle ses lèvres semblaient de corail.

—Voyons, sire, dit-elle avec ce sourire languissant qui n'appartenait qu'à elle, j'ai pitié de Votre Majesté, prenez mon bras, et mettons-nous en quête. Chon éclaire le chemin.

Chon sortit la première, faisant l'avant-garde, et prête à signaler les périls s'il s'en présentait.

Au détour du premier corridor, un parfum qui eût éveillé l'appétit du gourmet le plus délicat commença de chatouiller les narines du roi.

—Ah! ah! dit-il en s'arrêtant, qu'est-ce donc que cette odeur, comtesse?

—Dam! sire, c'est celle du souper. Je croyais que le roi me faisait l'honneur de souper à Luciennes, et je m'étais arrangée en conséquence.

Louis XV respira deux ou trois fois le parfum gastronomique, tout en réfléchissant, à part lui, que son estomac lui donnait déjà, depuis quelque temps, signe d'existence; qu'il lui faudrait, en faisant grand bruit, une demi-heure pour réveiller les piqueurs, un quart-d'heure pour atteler les chevaux, dix minutes pour aller à Marly, où il n'était pas attendu, il ne trouverait qu'un en cas; il respira encore le fumet séducteur, et, conduisant la comtesse, il s'arrêta devant la porte de la salle à manger.

Deux couverts étaient mis sur une table splendidement éclairée et somptueusement servie.

—Peste! dit Louis XV, vous avez un bon cuisinier, comtesse.

—Sire, c'était justement son coup d'essai aujourd'hui, et le pauvre diable avait fait merveille pour mériter l'approbation de Votre Majesté. Il est capable de se couper la gorge comme ce pauvre Vatel.

—Vraiment! vous croyez! dit Louis XV.

—Il y avait surtout une omelette aux œufs de faisans, sire, sur laquelle il comptait....

—Une omelette aux œufs de faisans! Justement je les adore les omelettes aux œufs de faisans.

—Voyez quel malheur.

—Eh bien, comtesse, ne faisons pas de chagrin à votre cuisinier, dit le roi en riant, et peut-être tandis que nous souperons, maitre Zamore rentrera-t-il de sa ronde.

—Ah! sire, c'est une triomphante idée, dit la comtesse, ne pouvant cacher sa satisfaction d'avoir gagné cette première manche. Venez, sire, venez.

—Mais qui nous servira? dit le roi, cherchant inutilement un seul laquais.

—Ah! sire, dit Mme Dubarry, votre café vous semble-t-il plus mauvais quand c'est moi qui vous le présente?

—Non, comtesse, et je dirai même quand c'est vous qui le faites.

—Eh bien! venez donc, sire.

—Deux couverts seulement! dit le roi. Et Chon, elle a donc soupé?

—Sire, on n'aurait pas osé sans un ordre exprès de Votre Majesté....

—Allons donc, dit le roi, en prenant lui-même une assiette et un couvert sur une étagère. Viens, petite Chon, là, en face de nous.

—Oh! sire.... dit Chon.

—Oh! oui, fais la très humble et très obéissante sujette, hypocrite! Mettez-vous là, comtesse, près de moi, de côté. Quel charmant profil vous avez!

—C'est d'aujourd'hui que vous remarquez cela, monsieur la France?

—Que voulez-vous, j'ai pris l'habitude de vous regarder en face, comtesse. Décidément, votre cuisinier est un grand cordon, quelle bisque!

—J'ai donc eu raison de renvoyer l'autre?

—Parfaitement raison.

—Alors, sire, suivez mon exemple, vous voyez qu'il n'y a qu'à y gagner.

—Je ne vous comprends pas.

—J'ai renvoyé mon Choiseul, renvoyez le vôtre.

—Pas de politique, comtesse; donnez-moi de ce Madère.

Le roi tendit son verre; la comtesse prit une carafe à goulot étroit, et servit le roi.

La pression fit blanchir les doigts et rougir les ongles du gracieux échanson.

—Versez longtemps et doucement, comtesse, dit le roi.

—Pour ne pas troubler la liqueur, sire?

—Non, pour me donner le temps de voir votre main.

—Ah! décidément, sire, dit la comtesse en riant, Votre Majesté est en train de faire des découvertes.

—Ma foi! oui, dit le roi, qui reprenait peu à peu sa belle humeur; et je crois que je suis tout prêt de découvrir....

—Un monde? demanda la comtesse.

—Non! non, dit le roi; un monde, c'est trop ambitieux, et j'ai déjà bien assez d'un royaume. Mais une île, un petit coin de terre, une montagne enchantée, un palais dont une belle dame de mes amies sera l'Armide, et dont toutes sortes de monstres défendront l'entrée quand il me plaira d'oublier.

—Sire, dit la comtesse en présentant une carafe de vin de Champagne glacé, invention tout à fait nouvelle à cette époque, au roi, voici justement une eau puisée au fleuve Lethé.

—Au fleuve Lethé, comtesse; en êtes vous sûre?

—Oui, sire; c'est le pauvre Jean qui l'a rapporté des enfers, où il vient de descendre aux trois quarts.

—Comtesse, dit le roi en levant son verre; à son heureuse résurrection, mais pas de politique, je vous prie.

—Alors, je ne sais plus de quoi parler, sire; et si Votre Majesté voulait raconter une histoire, elle qui raconte si bien....

—Non, mais je vais vous dire des vers.

—Des vers! s'écria Mme Dubarry.

—Oui, des vers.... Qu'y a-t-il d'étonnant à cela?

—Votre Majesté les déteste?

—Parbleu! sur cent mille qui se fabriquent, il y en a quatre-vingt dix mille contre moi.

—Et ceux que Votre Majesté va me dire, appartiennent aux dix mille qui ne peuvent lui faire trouver grâce pour les quatre-vingt-dix mille autres?

—Non, comtesse, ceux que je vais vous dire vous sont adressés.

—A moi?

—A vous.

—Et par qui?

—Par M. de Voltaire.

—Et il charge Votre Majesté....

—Pas du tout, il les adressait directement à Votre Altesse.

—Comme cela, sans lettre?

—Au contraire, dans une lettre toute charmante.

—Ah! je comprends: Votre Majesté a travaillé ce matin avec son directeur des postes.

—Justement.

—Lisez, sire, lisez les vers de M. de Voltaire.

Louis XV déplia un petit papier et lut:

Déesse des plaisirs, tendre mère des grâces,
Pourquoi veux-tu mêler aux fêtes de Paphos
Les noirs soupçons, les fâcheuses disgrâces?
Pourquoi médites-tu la perte d'un héros?
Ulysse est cher à la patrie.
Il est l'appui d'Agamemnon.
Sa politique active et son vaste génie
Enchaînent la valeur de la fière Ilion.
Soumets les dieux à ton empire,
Vénus, sur tous les cœurs règne par la beauté;
Cueille, dans un riant délire,
Les roses de la volupté;
Mais à nos vœux daigne sourire,
Et rends le calme à Neptune agité.
Ulysse, ce mortel aux Troyens formidable,
Que tu poursuis dans ton courroux,
Pour la beauté n'est redoutable,
Qu'en soupirant à ses genoux.

—Décidément, sire, dit la comtesse, plutôt piquée que reconnaissante du poétique envoi, décidément, M. de Voltaire veut se raccommoder avec vous.

—Oh! quant à cela, c'est peine perdue, dit Louis XV; c'est un brouillon qui mettrait tout à sac s'il rentrait à Paris. Qu'il aille chez son ami, mon cousin Frédéric II. C'est déjà bien assez que nous ayons M. Rousseau. Mais prenez donc ces vers, comtesse, et méditez-les.

La comtesse prit le papier, le roula en forme d'allumette, et le déposa près de son assiette.

Le roi la regardait faire.

—Sire, dit Chon, un peu de ce tockey.

—Il vient des caves mêmes de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, dit la comtesse; prenez de confiance, sire.

—Oh! des caves de l'empereur, dit le roi; il n'y a que moi qui en ai.

—Aussi me vient-il de votre sommelier, sire.

—Comment! vous avez séduit!

—Non, j'ai ordonné.

—Bien répondu, comtesse. Le roi est un sot.

—Oh! oui, mais monsieur la France....

—M. la France a au moins le bon esprit de vous aimer de tout son cœur, lui.

—Ah! sire, pourquoi n'êtes-vous pas véritablement M. la France tout court?

—Comtesse, pas de politique.

—Le roi prendra-t-il du café? dit Chon.

—Certainement.

—Et Sa Majesté brulera comme d'habitude de demander la comtesse.

—Si la dame châtelaine ne s'y oppose pas.

La comtesse se leva.

—Que faites-vous?

—Je vais vous servir, Monseigneur.

—Allons, dit le roi en s'alongeant sur sa chaise comme un homme qui a parfaitement soupé et dont un bon repas a mis les humeurs en équilibre, allons, je vois que ce que j'ai de mieux à faire est de vous laisser faire, comtesse.

La comtesse apporta sur un réchaud d'argent une petite cafetière contenant le moka brûlant; puis elle posa devant le roi une assiette supportant une tasse de vermeil et un petit carafon de Bohême; puis près de l'assiette elle posa une petite allumette de papier.

Le roi avec l'attention profonde qu'il donnait d'habitude à cette opération, calcula son sucre, mesura son café, et versant doucement son eau de vie pour que l'alcool surnageât, il prit le petit rouleau de papier qu'il alluma à la bougie, et avec lequel il communiqua la flamme à la liqueur bruiante.

Puis il le jeta dans le réchaud ou il acheva de se consumer.

Cinq minutes après il savourait son café avec toute la volupté d'un gastronome achevé.

La comtesse le laissa faire, mais à la dernière goutte:

—Ah! sire, s'écria-t-elle, vous avez allumé votre café avec les vers de M. de Voltaire, cela portera malheur aux Choiseul.

—Je me trompais, dit le roi en riant, vous n'êtes pas une fée, vous êtes un démon.

La comtesse se leva.

—Sire, dit-elle, Votre Majesté veut-elle voir si le gouverneur est rentré?

—Ah! Zamore! Bah! pourquoi faire?

—Mais pour nous en aller à Marly, Sire.

—C'est vrai, dit le roi, en faisant un effort pour s'arracher au bien-être qu'il éprouvait. Allons voir, comtesse, allons voir.

Mme Dubarry fit un signe à Chon qui s'éclipsa.

Le roi reprit son investigation; mais, il faut le dire, avec un esprit bien différent de celui qui avait présidé au commencement de la recherche. Les philosophes ont dit que la façon sombre ou couleur de rose dont l'homme envisage les choses dependait presque toujours de l'état de leur estomac.

Or, comme les rois ont des estomacs d'hommes, moins bons généralement que ceux de leurs sujets, c'est vrai, mais communiquant leur bien-être ou leur mal-être au reste du corps, exactement comme les autres, le roi paraissait d'aussi charmante humeur qu'il est possible à un roi de l'être.

Au bout de dix pas faits dans le corridor, un nouveau parfum vint par bouffées au devant du roi.

Une porte donnant sur une charmante chambre tendue de satin bleu broché de fleurs naturelles venait de s'ouvrir, et découvrait, éclairée par une mystérieuse lumière, l'alcove vers laquelle, depuis deux heures, avaient tendu les pas de l'enchanteresse.

—Eh bien! sire, dit-elle, il parait que Zamore n'a point reparu, que nous sommes toujours enfermés, et qu'à moins que nous ne nous sauvions du château par les fenêtres....

—Avec les draps du lit? demanda le roi.

—Sire, dit la comtesse avec un admirable sourire, usons, n'abusons pas.

Le roi ouvrit les bras en riant, et la comtesse laissa tomber la belle rose qui s'effeuilla en roulant sur le tapis.

La suite à demain.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Barque Genessee, Gregg, New York	J A Woodruff
Brick [illegible], Welch, Brazos St Jag	capitaine
Brick Tasso, Birdick, Brazos St Jag	J A Alexander
Brick T Street, McConnon, Havane	J Alexander
Brick Empresario, Collins, Matagorda	J A Alexander
Brick Henry, Cole, Port Lavaca	Andrews & Dewey
Goel St Rosa, Read, Brazos St Jag	capitaine
Goel Wm C Preston, Clark, Brazos St Jag	J Alexander
Goel Pioneer, Brown, Brazos St Jago	capitaine

ARRIVÉS.

Navire Rosamond, Ardoison, de la Martinique par la voie de St Thomas.
Steamers St. Landry, Gilbert, du Bayou Sara.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

	DE LIVERPOOL.	D'AMERIQUE.
Britania	aout 19	septembre 16
Great Britain	aout 26	septembre 22
Acadia	septembre 4	octobre 1
Cambria	septembre 19	octobre 16
G. Western, Matthews	sept. 12	octobre 8

DATES.

New-York	aout 25	Liverpool	aout 4
Washington	aout 26	Havre	aout 4
Charleston	aout 29	Mexique	aout 16
Matamoros	aout 22	Havane	aout 22

Ni le capitaine ni le consignataire du navire français LA REUNION, capitaine Addison, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.
3 sep   TH. BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane

INSTITUTION BOYER.
Rue Conti, entre Bourgogne et Dauphine.
M. G. BOYER a l'honneur de prévenir les parents de ses Elèves, que ses vacances sont terminées et que les classes ont repris depuis le 1er courant. 3 sept

Vente d'Esclaves pour cause de départ.
LE soussigné offre à vendre à l'amiable, les esclaves suivans:
BABET, negresse âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et domestique de maison.
ADELINE, negresse âgée d'environ 21 ans, bonne gardienne d'enfant, domestique de maison et un peu blanchisseuse.
Ces esclaves sont pleinement garanties, et ne sont vendues que parceque le propriétaire quitte l'Etat.
Pour les conditions, s'adresser à
F. H. PETITPAIN, 136, rue de Chartres.
Si les dits esclaves ne sont pas vendues d'ici au jeudi 10 du courant, elles seront offertes à l'encan, le dit jour, à midi, à la Bourse St. Louis. 3 sept

CHANGEMENT DE DOMICILE.
RAVELET & HUET, ont transporté leur magasin de la rue Chartres, No. 34, au No. 50, même rue.
POUR CAUSE DE LIQUIDATION,
Ils offrent à vendre à des prix réduits, un grand assortiment de marchandises de tous genres, savoir:
Passementerie et mercerie, quincaillerie fine, rubannerie, ganterie assorties, ombrelles, nouveautés, modes, boutons pour modes et pour habits, bretelles, &c. &c. La majeure partie de ces marchandises a été reçue par les derniers arrivages de France.
Egalement en magasin et reçu tout récemment, trente balles cotonnades française nouveauté, qualités et largeurs assorties.
NOTA.—La liquidation de ces marchandises doit se terminer au 15 octobre. 3 sept.

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.
LE nouveau bureau de placement établi par MM. BOREL & BEROWSKI, rue Jefferson, entre Chartres et Levée, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maître et ouvriers, de toute classe; MM. Borel & Berowski sont toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.
Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.
Chez MM. Borel & Berowski, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçon de salle, barkeepers et servantes; et autres en général.
On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou saisie par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus, des gardes-malades.
ILS PRETERONT DE L'ARGENT SUR DEPOT.
Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.
MM. Borel & Berowski fourniront des apprentis à ceux qui en désireront. Toutes les personnes recommandées par eux, seront nanties d'un certificat attestant leur moralité, etc.
En outre, MM. Borel & Berowski se chargent de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, etc.
3 sept—1 an

$50 DE RECOMPENSE.
PARTI marron de la demeure du soussigné, mardi, 25 du courant, le negre HENRY, alias Brown, âgé d'environ 21 ans, taille de 5 pieds et quelques pouces, teint foncé, dents blanches, visage rond et peu de barbe. Henry est bien bâti; une de ses dents de devant (mâchoire supérieure) est cassée; il grasseye.—On suppose qu'il a été volé et emmené hors de la ville.
La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le livrera à son maître. DESMAREES.
3 sept.—1m. Vieux-Bassin, entre St Pierre et Toulouse.

HUILE D'OLIVE—100 paniers, à vendre par J W STANTON & Co.
19 aout   Encoignure Magasins et Lafayette

EPICES moulues—20 caisses, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout   Encoignure Magasins et Lafayette

INDIGO de Manille, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout   Encoignure Magasins et Lafayette

BEURRE GOSHEN—60 fréquins, première qualité, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout   Encoignure Magasins et Lafayette

CLOUS—[illegible] STANTON & Co, [illegible] Magasins et Lafayette

[illegible]

TOILE D'IRLANDE A BAS PRIX.
LE soussigné offre à vendre, huit caisses de véritables Toiles d'Irlande, qu'il vient d'acheter à bon compte et vendra à des prix extrêmement bas. Ces toiles sont de fil pur, sans mélange, et ont été blanchies expressément pour des familles. Ceux qui ont besoin de toiles sont priés de venir examiner celles ci au No. 33, rue de Chartres, encoignure Douane.
3 sept   C. M. SIMPSON.

NOUVELLEMENT reçu et à vendre en magasin:
50 caisses anchois.
50 do salaisons assorties, par
3 sep   S. Va. BARRETT, 21 Gravier

A VENDRE en débarquement du navire le Thracian venant de Bordeaux:
50 barriques vin rouge.
100 paniers anisette superfine.
50 caisses liqueurs superfines, en bouteilles et flacons.
800 boîtes et demi boîtes sardines.
EN MAGASIN:
1,000 caisses vin rouge St-Julien, Chateau Laffite, Chateau Margaux et Canteuac.
100 caisses vin blanc Haut Sauterne et Barsac.
50 do 24 demi bouteilles do.
100 do liqueurs surfine
40 douzaines encre en bouteilles, de litre, à vendre par S. Va. BARRETT,
3 sep   21 Gravier

CLOUS—1100 barillets assortis, à vendre par ROBERTS & HALL,
3 sept   75, rue Magasins.

EPICES MOULUES—300 paquets, gingembre, poivre de Sumatra et Cayenne, piment, casse, clous de girofles, moutarde, &c &c, à vendre par ROBERTS & HALL,
3 sept.   75, Magasins.

WHISKEY—40 barils vieux Whiskey, à vendre par P. LONGIS,
31 aout   116, rue Royale

ALUMETTES—300 grosses alumettes chimiques de New York, à vendre par P. LONGIS,
31 aout   116 rue Royale

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, importés directement de Bordeaux, de Marseille et de New York:
50 barriques vin rouge de Bordeaux.
50 " do de Marseille.
25 tierçons vin blanc.
10 barils vieux Rye Whiskey.
50 quarts vin de Porto.
50 do vin de Madere.
15 barils vieux Madere.
100 caisses vin de Bordeaux.
100 do liqueurs assorties.
50 caisses Curaçao.
50 caisses marasquino.
25 do kirsch.
40 caisses vin blanc.
40 do Huile d'olive.
25 milliers bouchons.
A vendre par P. LONGIS,
31 aout   No. [illegible] Royale

SUCRE HAVANE—430 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par L. CANTIN,
1 sept   42, Gravier

AMANDES—100 caisses amandes douces sans coques. 15 do amandes amères, en débarquement du brick Grecian, à vendre par L. CANTIN.
1 sept   42 Gravier

SUCRE—60 caisses en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par L. CANTIN,
1 sept   42, Gravier

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—300 caisses en magasin, comprenant un assortiment varié de chaussures fraiches, à vendre par R. G. HOBBS, 12, rue Douane
Aussi,—246 caisses en débarquement des barques Manchester, Orbelin et Oneco. 1 sept

VINS EN CAISSES—500 caisses vin de Bordeaux, bouteilles cachetées et capsulées avec belles étiquettes, à vendre de $2 à $2 25 par les soussignés. J. F. BERCIER & Co.
11 aout   54 Vieille Levée

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.
LA société existant entre les soussignés, sous la raison de George Pardow jr. & Co, est dissoute ce jour d'un commun accord.
George Pardow jr., ayant acheté l'intérêt de F. Parent, est chargé de régler les affaires de l'ancienne société.
GEORGE PARDOW Jr.,
26 aout—3f.   F. PARENT.

LE soussigné ayant acheté l'intérêt de F. Parent, dans la maison George Pardow jr. & Co, continuera les affaires de quincaillerie, sous son propre nom et pour son propre compte.
26 aout—3f.   GEORGE PARDOW jr

Nouvelle Orleans, 27 aout 1846.
F. Parent, continuera le même genre d'affaires, au No. 3, Vieille Levée. 26 aout—6

CIGARES—En débarquement du brick Hope Howes venant de la Havane
112,750 Cigares des marques suivantes: Florida, H. Sue, America, Jecotencal, Lara, &c., à vendre par J. M. CABALLERO,
24 aout   32, rue la Vieille Levée

ECOLES PUBLIQUES
DE LA MUNICIPALITE No. UN.
AVIS PUBLIC est par le présent donné aux dames et messieurs qui ont écrit à la direction des Ecoles Publiques pour être employés en qualité d'instituteurs, [illegible] se présenter, vendredi prochain 4 du courant, à 4 heures et demie P.M., à la salle du Conseil de la municipalité [illegible] pour y être examinés.
Par ordre du comité d'examen.
2 sept   JH. REYNES, Secrétaire.

ECOLES PUBLIQUES.
MUNICIPALITE No. UN.
CONFORMEMENT à l'article 1er section VII des règlements les vacances expireront et les écoles seront ouvertes lundi, 7 septembre courant, à huit heures A. M. Les [illegible] parents et tuteurs sont priés de veiller à ce que leurs enfants s'y rendent avec exactitude. G. BELLANGER.
2 sept

AVIS—Toutes personnes ayant des réclamations contre le brick espagnol CECILIA, ayant relâché dans ce port [illegible] sont priées d'envoyer leurs comptes sans délai aux soussignés. GORDON PLUMMER.
[illegible] 21, rue Royale, ou à J. N. RICULFI, [illegible] rue Commune.

BANQUE DE CITÉ.
Nouvelle-Orleans, 1er septembre 1846.
LE bureau des directeurs a aujourd'hui déclaré un dividende de trois pour cent sur le fond capital, provenant des bénéfices des six derniers mois, payables aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoirs, le lundi 14 courant. R. J. PALFREY,
2 sept—1f   Caissier

EN débarquement du navire Wm Engs, et de la barque Bachelor:
150 caisses Harengs No. 1, de Magdalen,
150 caisses [illegible] sans écailles,
200 caisses de 4 tambours menue,
5 barils et 5 demi barils saumon No. 1, pêches cette année,
12 douzaines seaux peints, 10 barriques et 10 barils saleratus,
5 caisses et 10 demi barils sucre en pain, 10 barils sucre brun, et 10 do. en poudre, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
2 sept   49, Commune

EN débarquement du brick Pleiades, les articles suivans à des boîtes hermetiquement fermées:
625 boîtes homards, d'une livre; 500 dito homards, de 2 livres; 150 boîtes saumons au naturel, de 3 livres; 100 do viandes, de 2 livres. 400 do à l'huile. 150 do moules; 200 do aloses, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
4 sept   49, Commune

FARINE—500 barils de moulins de Saint Louis, nouvellement moulue, à vendre par JAMES E WOODRUFF,
2 sept.   60, Camp

BŒUF—40 barils prime, à l'inspection Winburn, à vendre par JAMES & WOODRUFF,
2 sept   60, Camp

PORC—Mess et prime, à l'inspection de Winburn, à vendre par JAMES & WOODRUFF,
2 sept.   60, rue du Camp.

FARINE SURE—300 barils, à vendre par JAMES & WOODRUFF,
2 sept.   60, rue du Camp.

BALAIS—30 douzaines, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
3 aout   92 Tchoupitoulas

Marchandises au prix coutant.
LORNE & FROIS—No. 21 et No. 4, rue de Chartres, informent les dames et le public, que M. Frois étant sur son départ pour France, ils vendront leurs marchandises au prix coutant, et certaines au dessous, pour clore des consignations
Balzorines imprimées, à 3 picaillons.
Jaconas français de 20 à 35 cents
Gants fil de 15 à 30 cents.
Mousselines marquises, à 3 escalins.
Bas coton de 10, 15 et 20 cents.
Mousselines Suisses, de 14 escalins à $2, 50.
Ginghams français, à 3 picaillons.
Indiennes françaises, à 2 escalins.
Echarpes barège et grenadine riches.
Barèges et mousselines de soie imprimées pour robes.
Mouchoirs batiste brodés, rivière et à ourlet.
Gros de naples noirs, taffetas et soie d'Italie.
Pouls de soie, pekins, gros de Suisse et de Perse.
Soieries glacées, unies et façonnées couleur.
Mousselines Suisse brodées, couleur et unies blanches
Coton chamoi et bleue, satine et unis, à rideaux.
Evantails et ombrelles riches.
Pelerines, cols unis et brodés, garnis dentelle.
Cotepalies organdis, tarlatanes et robes brodées.
Merinos français pour habits et coutils fantaisie.
Jinga, coutils blanco et batiste pour habits.
Toiles d'Irlande et de Paris.
Batiste blanche et linons batiste.
Ouvrés, serviettes et nappes unies et damassées.
Piqués blancs et couleur pour gilets.
Flanelles d'été, mousseline laine et cachemire blancs.
Mousseline laine, 3/4 et grande largeur.
Indiennes Americaines, cotons blancs et écrus.
Cotonnades françaises et americaines.
Jupons crinoline et corsets français.
Rubans satin et fleurs artificielles.
Crêpes noirs, blancs et pailles.
Bretelles élastiques assorties en genres.
Dentelles fil, franges noires et cordilières.
Bas de soie, de coton et de fil d'Ecosse.
Chaussettes coton, blanches, grises et écrues.
Gants filets Egyptien, blanc et noir.
Et une quantité d'autres articles dans leur genre,
LORNE & FROIS,
18 mai   No, 21 et 4, rue de Chartres.

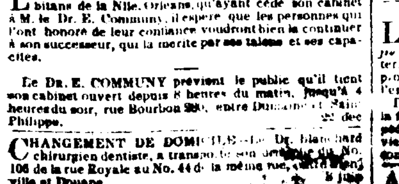

LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle. Orleans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

Le Dr. E. COMMUNY prévient le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon [illegible], entre Dumaine et Saint-Philippe. 22 dec

CHANGEMENT DE DOMICILE.—Le Dr. Blanchard chirurgien dentiste, a transporté son domicile du No. 106 de la rue Royale au No. 44 de la même rue, entre Bienville et Douane. [illegible] juin

MESSIEURS P. BLANCHARD et [illegible] LION, Chirurgiens dentistes des Facultés de [illegible] et de la Nouvelle-Orléans, ont l'honneur de prévenir leurs clients qu'à partir du premier juin, ils ont réuni leurs cabinets au No. 44, rue Royale, entre Bienville et Douane, (residence du docteur A. Lion).
[illegible]

ATTENTION—Les articles ci après sont vendu seulement au dépôt [illegible] du Remède Magique de Dalley, 53, rue Poydras, savoir: Onguent de Gray, Potion pour la fièvre aigüe, Extrait de Salsepareille, Parfumerie de choix, Huile acoustique pour la surdité, Vermifuge, Liniment de Hays, pour les hémorroïdes, remède contre la migraine, remède de Bernard, contre la colique. Teinture des Indes pour les cheveux, vernis pour les poëles, tuyaux et grates. Baume de Hearhound, le meilleur remède pour les rhumes, consomption, etc. 17 juin

Le navire paquebot WABASH, capt. Hathaway, de New York, est en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises à la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
J. W. STANTON & Co.
1 sept   enc. Magasins et Lafayette

AVIS AUX PROFESSEURS.
EN s'adressant à M. LELIEVRE, libraire, encoignure Ste-Anne et Conde, on pourrait traiter pour une INSTITUTION qui offre quelques avantages.
1er sept—6

BOTTES, Souliers et Brodequins—Maintenant en débarquement—150 caisses directement des manufactures, à vendre à des conditions avantageuses par
2 sept   FROST & Co. 10, Magasins

BOTTES, Souliers et Brodequins—156 caisses en débarquement des navires Oneco, Elijah et Wm Grey, comprenant un assortiment complet pour la saison, à vendre par C. W. DUNBAR.
2 sept   30 Douane

EN débarquement du navire Diogenes, de Marseille:
110 barriques vin rouge;
100 caisses absinthe de Sauvajol Bruneton & Co,
200 dito salaisons, olives, anchois, capres, &c,
200 dito eau fleur d'oranger—à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
2 sept   34, Vieille Levee

BOUCHONS—26 balles diverses qualités, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
2 sept   34, Vieille Levee

CHANGE sur France, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
2 sept   90, St. Louis

EN débarquement du navire Diogene, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné,
50 barriques vin rouge de la marque Bandol.
2 sept   AUG. MOLIER, 90, St. Louis

BUREAU TERRIER—NLLE-ORLEANS.
LE Bureau du Régistre des Terres publiques des Etats-Unis, à la Nouvelle-Orleans, a été transféré au No. 40, passage de la Bourse, entre Conti et Bienville.
Nlle. Orléans, le 31 aout 1846.
1 sept—3   LOUIS ST. MARTIN, Register.

AUX HABITANS SUCRIERS.
CHAUDIERES à sucre en fer forgé, venant des forges d'Edwin Maw de Liverpool, de différentes dimensions, à vendre par (1 sept) WYLIE & EGANA.

DESIRANT offrir publiquement mes remerciments au Docteur Dubourg pour les soins qu'il a donnés à ma domestique, malade d'une plaie cancéreuse au dernier degré, qui avait envahi toute la jambe, depuis la pointe du pied jusqu'à l'aine et qu'il a guéri parfaitement dans cinq semaines, après une opération délicate faite en présence du docteur Petit, permettez-moi, M. le rédacteur, d'avoir recours à votre journal.
M. MATIVON, Entrepreneur
1er sept—3   Enc. Claiborne et Kerlerec

A VENDRE, en débarquement du navire Thracian, de Bordeaux:
30 barriques vin rouge ordinaire,
100 barils vin blanc,
40 barriques vin rouge médoc 1840,
25 caisses vin rouge Chateau Giscours 1840,
300 caisses absinthe, marque Sauvajol Bruneton & Co.
50 do. Curaçao surfin,
100 paniers guignolet d'Angers,
40 milliers bouchons à damejeannes.
60 milliers bouchons ordinaires pour vin,
1400 boîtes et 1/2 boîtes sardines à l'huile,
POUGET FILS,
1 sept   147 rue Royale entre St. Louis et Toulouse

DIVERS—250 sacs vieux café Java, du gouvernement,
400 colis sucre en pains, écrasé et en poudre
400 colis thé impérial, en boîtes de 6, 12, 13 liv.
50 barriques riz de la Caroline,
100 caisses chandelles adamantines
40 surons indigo, 200 milliers cigares,
1200 caisses savon en pitre, de 2 boisseaux et demi
100 sacs poivre, 50 dito piment,
100 barillets maquereaux No. 3, à vendre en magasin, par NORCROSS & FOSDICK,
1 sept   40 Gravier

FONDS de la Banque des Citoyens, à vendre en sommes à convenance, par LEOPOLD JEANNET,
1er sept   22, rue St Louis

SULFATE de Quinine français, en caisses de 50 onces, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1er sept   22, rue St Louis

SULFATE de Quinine—500 onces de Sulfate de Quinine de Farr & Co, en débarquement du navire Robert Morris et à vendre par LEOPOLD JEANNET
1er sept   22, rue St Louis

INDIGO de Guatemala—14 surons à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 rue St. Louis

TOILE de coton de la manufacture de Paterson, New Jersey, pour voiles, tentes et prélarts, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis.
1 sept

SERRURES Françaises—Numéros assortis, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1 sept   22, St. Louis

DAMEJEANNES Françaises de 5 gallons, à vendre à crédit par LEOPOLD JEANNET,
1 sept   22 St. Louis

KIRSCH—25 caisses Kirsch de Veyon et Lecoultre, à vendre par LEOPOLD JEANNET.
1 sept   22 St. Louis

ON a besoin dans une Institution à Port Gibson, Miss. d'une dame capable d'enseigner le Français et de donner des leçons de musique et de peinture. S'adresser [illegible] M. J. Harvey, Directeur de l'Institution. L'application devra être faite en français et anglais. Les services de cette dame sont réclamés pour commencer du 1er octobre prochain. 31 aout—12

CHAUX—300 barils de Thomaston, à $1. 25 par baril, à vendre par ROBERT MURPHY
31 aout   92 Vieille Levée

CIGARES—224,100 cigares, assortis de qualités, en débarquement du brick Hope Howes, venant de la Havane et des marques suivantes—General Taylor, Capt. Walker, Sol, [illegible] y Ca., Luna, Semiramis, Major Ring[illegible], Brown, Palo Alto, &c., à vendre par J. M. CABALLERO,
31 aout   32 Vieille Levée

SUCRE HAVANE—30 caisses en débarquement du brick Hope Howes, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO & Co.
31 aout   32 Vieille Levée

10 CAISSES confitures de la Havane
5 barils pâte et gelée de Guaba
10 milliers cigares Des Hermanas, en débarquement du brick Hayne de la Havane et à vendre par B VALLS, 26 Commune
31 aout

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS
LES soussignés conseillent à ceux qui achètent des cigares portant leur marque de "LA PALMA CELEBRADA", de se méfier de la contrefaçon qui s'en fait [illegible] vendu à la Nouvelle Orleans des cigares d'une qualité inférieure avec la prétendue marque susdite. A l'avenir les véritables cigares de cette marque seront reconnus dans une boîte portant une étiquette avec une estampe gravée de ces mots "J. DE CASO & Co. TO PREVENT FORGERY."
J. DE CASO & Co. de la Havane,
Fabricants de cigares de la Palma Celebrada.
29 aout—9

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Thracian, de Bordeaux:
18 barriques vin rouge Montferrand,
12 do do St Emilion No. 3
4 do do St Emilion No. 2
4 do do St Estephe Medoc
9 demi barriques vin rouge St. Emilion No 3
9 do do St. Emilion No. 2
9 do do St. Estephe Medoc
F. & J. LACOSTE,
29 aout   165 rue Royale

EN débarquement du navire Thracian, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné.
34 barriques vin rouge château de Ségur.
32 balles bouchons fins de 30 milliers chaque.
215 paniers huile d'olive superfine.
4 caisses contenant chacune 25 paniers anisette superfine. AUGUSTE MOLIER,
29 aout—9   90 rue St Louis

EN débarquement du navire THRACIAN, capitaine Rogers, venant de Bordeaux:
50 demi barriques vin blanc, Haut Barsac, 1re qualité.
16 barriques vin rouge, 1re qualité.
40 do do qualité ordinaire.
50 paniers guignolet.
19 caisses de 12 bouteilles kirsch-wasser.
5 do de 12 pobans prunes sèches.
A vendre par DOMINIQUE LANATA.
29 aout.   rue Jefferson, No. 9

A VENDRE au débarquement du Thracian, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge.
100 demi do vin blanc.
AUSSI EN MAGASIN
85 caisses prunes sèches en pobans.
50 caisses vin vieux, de Bordeaux, diverses marques
4 demi pipe vieille eau-de-vie.
8 quarts do do do Maglory, 1825.
60 barriques vin rouge, qualité supérieure.
30 do bon vin pour familles
J. et J. TARDOS(?)
29 aout   rue Conti, No. 15

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Thracian, venant de Bordeaux:
50 barriques Vin rouge St. Julien.
25 dito do St. Estephe.
25 dito do Montferrand.
30 demi barriques Vin blanc Haut Sauterne.
50 paniers anisette superfine.
29 aout   V. DUJOUYT(?) 13 Toulouse

CHEMISES! CHEMISES! CHEMISES!
ON peut voir en ce moment, au DEPOT DE CHEMISES DE LA NLLE. ORLEANS, No. 80, rue de Chartres, le plus grand assortiment de CHEMISES qui aient été importées en cette ville. Le propriétaire de l'établissement réside actuellement à New York, et comme le travail de l'atelier est entièrement sous son contrôle, les acheteurs peuvent être assurés que l'on porte un grand soin à confectionner dans le dernier goût et dans le style le plus FASHIONABLE, toute espèce de CHEMISES faites avec les meilleures étoffes.
Cet établissement ne s'occupant exclusivement que de la confection et de la vente de chemises, est à même de les vendre à au moins dix pour cent meilleur marché qu'aucune autre des maisons qui tiennent cette espèce d'article.
Par de récents arrivages, MILLE DOUZAINES DE CHEMISES, formant un assortiment de vingt-cinq différents genres, ont été reçues directement des ateliers. Les marchands de la ville et de la campagne, les habitants et tous ceux qui peuvent avoir besoin de cet article, feront bien de venir examiner cet assortiment avant de faire leurs achats ailleurs. ISAAC HART,
14 aout—1m   80, rue de Chartres.

AVIS.
LE COMPROMIS qui existait entre les sieurs François Para et Gamez, avec la cigarerie nommée *El Refugio de Paris y Co. de la Havana*, a de ce jour cessé d'exister. Le dit fabricant fait savoir à ceux qui voudront se procurer de ses cigares, qu'ils le trouveront au café de l'encoignure des rues St. Louis et Levée.
Dans le même établissement on recevra des ordres pour la fabrique de la Havane. Le propriétaire se charge d'expédier les dits cigares sous la condition que s'ils ne conviennent pas au demandeur il sera libre de les laisser pour son compte. 25 aout—6

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Thracian, de Bordeaux:
[illegible] caisses fruits assortis au jus de la nouvelle récolte,
25 do fruits à l'eau de vie do
[illegible] do Maraschino de Zara,
[illegible] do Absinthe suisse,
[illegible] do Conserves alimentaires, petits pois, cèpes à l'huile, patés truffés, &c.
[illegible] de 12 bouteilles vides.
LOREILHE & Co.
Encoignure Royale et Douane

D[illegible] Marchandises à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée:
1,800,000 Cigares de la Havane de toutes marques;
[illegible] caisses Sucre Havane, blanc et jaune;
[illegible] Indigo Guatemala;
[illegible] Tabac à chiquer de Mde Miller & Co;
[illegible]
[illegible] Tabac à chiquer de Thomas, en petites caisses;
[illegible] Tabac à chiquer [illegible]
[illegible]

SANGSUES.
35 MILLE Sangsues de première qualité, récemment arrivées par le brick P. Soulé, et à vendre dans le prix de six à quinze cents par L. DELOCHE, pharmacien
27 aout—1m   encoignure Dumaine et Bourbon

EN magasin, d'importation récente:
[illegible] paniers huile d'olive de Plagnol.
50 caisses salaisons assorties, 20 do capres
20 caisses cornichons,
100 caisses liqueurs assorties, en grandes, 1/2 et 1/4 de bouteilles,
30 caisses liqueurs superfines au noyau
20 caisses Curaçao, 10 do Kirchewaser
10 do Vermouth,
50 do Eau de fleurs d'oranger,
50 do Eau de Cologne, à vendre par
LOISON & SYLVESTRE,
1 sept   36, Chartres

VINS de Bourgogne—25 caisses des meilleures marques, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
1 sept   36, Chartres

REÇU par les derniers arrivages du Havre un nouvel assortiment de couverts argentés au galvanisme par les procédés de MM. de Rouitz & Elkington, à vendre par les soussignés seuls agens des propriétaires brevetés. LOISON & SYLVESTRE
1 sept   36, Chartres

CAFE RIO—400 sacs excellent café fin vert, en douane, à vendre par J W STANTON & Co
1 sept   enc. Magasins et Lafayette

EAU DE VIE d'Alex. Seignette, en douane et ayant droit au drawback:
5 demi pipes, et 5 quarts de pipes à vendre par LOISON & SILVESTRE
36, rue de Chartres

ABSYNTHE—75 caisses absinthe suisse,
50 do de Marseille, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
1 sept   36 Chartres

LIQUEURS du pays—150 barils N. O. et N. E. rhum eau de vie, alcohol et esprits neutres, à vendre par
27 aout   ROBERTS & HALL, 75 Magasins

SUIF—Une petite facture, à vendre par ROBERTS & HALL,
27 aout   75, Magasins

VIN—150 barriques vin rouge, diverses qualités.
Vin rouge en grandes bouteilles et demi bouteilles
Vin blanc en demi bouteilles.
20 barils vin blanc, Haut Sauterne.
Vin blanc de Jurançon en grandes bouteilles.
Vin rouge en caisses, St. Emilion, très vieux.
Vin rouge en caisses, bon ordinaire, capsulé et étiqueté.
Bouchons de diverses qualités, longs et demi longs.
A vendre par B. TALAMON,
14 aout   [illegible], rue St Louis

PRUNES—30 caisses de 12 et 18 pobans en débarquement du navire Thracian et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
28 aout   34 Vieille Levée

SALAISONS—150 caisses capres, olives et cornichons en débarquement du navire Thracian, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
29 aout   34 Vieille Levée

VIN—15 barriques Montferrand, 8 dito St. Emilion, 12 dito Queyries, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
25 aout   34 Tchoupitoulas

HUILE d'Olive—80 caisses huile de Marseille, et 50 do. de Plagnol, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
25 aout   34 Tchoupitoulas

TOILE ET CORDE d'Emballage—200 pièces toile et 230 rouleaux cordages, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
25 aout   34 Tchoupitoulas

MARCHANDISES D'AUTOMNE.
PAR le navire Geo. Stevens, de Liverpool, nous avons reçu quelques colis de très belles marchandises d'automne, sur lesquelles nous appelons l'attention des marchands de la ville. H. DE GOER & RIFFLARD,
20 aout   21, rue des Magasins

BOMBAZET noir—Quelques caisses Bombazet de qualité supérieure en débarquement du navire Geo. Stevens, de Liverpool, importé expressément pour marché, et à vendre en gros, à bas prix.
H. DE GOER & RIFFLARD,
20 aout   21, rue des Magasins

MERINOS anglais—En débarquement du Geo. Stevens, de Liverpool, six caisses Merinos anglais, couleur de fantaisie, à vendre à bas prix pour du comptant. H. DE GOER & RIFFLARD,
20 aout   21, rue des Magasins

EN débarquement du navire Geo. Stevens, de Liverpool, une caisse de damassés à dessins, de laine tout nouveau style, que l'on vendra en gros à très bas prix. H. DE GOER & RIFFLARD
21 aout   21 Magasins

AUX MARCHANDS TAILLEURS—Les soussignés ont reçu par le navire Geo. Stevens, de Liverpool:
Deux caisses de tweeds anglais, 6/4, fantaisie.
Une caisse casimir à carreaux, de mode.
Une dito serge à dessins, de fantaisie.
Une dito étoffes à gilets, Marseille riche.
H. DE GOER & RIFFLARD,
20 aout   21, Magasins

PIQUE de Marseille—Nous appelons l'attention des tailleurs sur les articles suivans:
Courtepointes de Marseille 10, 12 et 14/4.
Idem 6/4 pour berceaux, couvertures de toilettes couleurs, 3/4. H DE GOER & RIFFLARD
20 aout   21, Magasins

CHAPEAUX DE PARIS.
MODE D'AUTOMNE.
LES soussignés ont reçu trois caisses de chapeaux feutre noir, nouveau style, qu'ils vendront à bon marché pour du comptant.
H. DE GOER & RIFFLARD
6 aout   21 Magasins

EAU DE VIE de cognac et Champagne de 1er, 2d et 4me preuves, de Pinet Castillon & Co., M Castel, J. J. Dupuy, Maglon, Otard Dupuy & Co, et [illegible], en grandes [illegible], à vendre par F. JORDY,
24 aout   No. 10, rue Conti

VIN DE BORDEAUX—Graves, Montferrand, Queyries, Leognan, St Estèphe, St Julien, Lafitte, [illegible] et Chateau Margaux en barriques et en caisses, à vendre par F. JORDY,
24 aout   No. 10, rue Conti

VIN BLANC—Haut Barsac et Haut Sauterne, en caisses à vendre par F. JORDY,
24 aout   No. 10, rue Conti

CHAMPAGNE—De tous les crus et qualités de MM. [illegible] et de Lanson, en caisses de 12 bouteilles, à vendre par F. JORDY,
No. 10, rue Conti

LIQUEURS ASSORTIES—Absynthe, kirch, curaçao, guignolet, à vendre par F. JORDY,
24 aout   No. 10, rue Conti

CIGARES DE LA HAVANE—156,000 Regalias [illegible] qualités assorties, en débarquement du brick P. Soulé, venant de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
1 aout   26, Vieille Levée

TABAC—254 balles tabac de Cuba et Vuelta de Abajo, capes et tripes, en débarquement du brick P. Soulé venant de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
1 aout   26, Vieille Levée

SUCRE—176 caisses, en débarquement du brick P. Soulé, venant de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
1 aout   26, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—350 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre en magasin, par L. CANTIN 42 Gravier
25 aout

RAISINS—200 caisses raisins Malaga, à vendre par L. CANTIN.
25 aout   42 Gravier

RAISINS—130 caisses Malaga supérieur qualité, à vendre par L. CANTIN.
30 juil   24 Gravier

CIGARES de la Havane—400,000 Cigares des meilleures manufactures, importés et à vendre à bas prix, en libre diverses factures, par HEPBURN & TURPIN,
25 mars   No. 11, rue Royale

THE FRAIS—1,500 paquets thé vert et noir, impérial poudre à canon, Young Hyson, Souchong et [illegible]chong, en caisses, demi-caisses et boîtes de poids [illegible], à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins
30 juin

MACARONI ET VERMICELLE D'ITALIE—50 caisses nouvellement reçus et à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout   Encoignure Royale et Douane

TRUFFES DU PERIGORD—300 boîtes de première qualité, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout   Encoignure Royale et Douane

ABRICOTS ET PRUNES à l'Eau de Vie—100 caisses, à vendre par LOREILHE & Co.
19 aout   Encoignure Royale et Douane

ABSINTHE SUISSE supérieure—75 caisses, à vendre par LOREILHE & Co
19 aout   Encoignure Royale et Douane

KIRSCH de la Foret Noire—35 caisses, à vendre par LOREILHE & Co.
19 aout   Encoignure Royale et Douane

VINS BLANCS Sauterne et Barsac—125 barils, à vendre par LOREILHE & Co.
19 aout   Encoignure Royale et Douane

VINS ROUGES EN BARRIQUES—250 barriques, diverses qualités, à vendre par LOREILHE & Co.
19 aout   Encoignure Royale et Douane

SARDINES A L'HUILE—1,000 boîtes de la marque renommée de Joseph [illegible], à vendre par LOREILHE & Co.
19 aout   Encoignure Royale et Douane

VINS EN CAISSES—500 caisses de diverses qualités et des meilleurs crus de Bordeaux, à vendre par LOREILHE & Co.
19 aout   Encoignure Royale et Douane

OLIVES DE [illegible]—40 caisses, à vendre par LOREILHE & Co.
19 aout   Encoignure Royale et Douane

OUTILS de charpentier—Egoines, scies à raser et à [illegible], verlopes de [illegible], ciseaux à mortaiser, gouges, compas, vilebrequins et mèches, pieds-de-roi, vis, limes, rappes, spoke-chevre, vrilles, tenailles, marteaux, casse-têtes pour poser les bardeaux &c, en magasin et à vendre par W. A. RYAN
24 av   48, Chartres

FARINE—400 barils City Mills, de St. Louis, 100 Quincy Mills, de l'Illinois; 350 dito Washington, St. Louis; 200 dito Western Reserves; 300 dito farine de qualité supérieure, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
26 aout   34 Tchoupitoulas

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman, Une JUMENT noire, le front blanc, trois pieds blancs, estampée sur l'épaule droite JHB, [illegible] et l'autre, sans aucune autre marque ni étampe apparente et son suivant.
Une JUMENT [illegible], une étoile au front, un pied derrière blanc, étampée sur la hanche droite D I, sans aucune autre marque ni étampe apparente, et son suivant.
Un CHEVAL gris, borgne de l'œil gauche, ayant la croche de devant, marqué de harnais, sans autre marque ni étampe apparente.
Si d'ici au 12 septembre, les dits animaux ne sont réclamés, ils seront vendus au lieu et heure [illegible] par M. Kerrison, encanteur. MICHEL [illegible]
1 sept—10   Gardien des Epaves

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
Le mulâtre EDOUARD, parti marron le [illegible] courant de l'habitation de M. Jos. E. [illegible], près Plaquemines, qui fut pris le [illegible] courant et mis à bord du steamer Rainbow pour être rendu à son maître, est parvenu à s'échapper du bord du steamer ce même après midi. C'est un assez joli mulâtre, de la taille d'environ 4 pieds 11 pouces, âgé de 19 à 20 ans, ayant le regard en dessous lorsqu'on lui parle directement. Il parle anglais et français. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramènera à McCALL & ADAMS,
31 aout—1f   20 Gravier

QUINZE PIASTRES DE RECOMPENSE.
ABSENT de l'habitation du soussigné, à McDonoghville, depuis samedi dernier, le nègre SAM, âgé d'environ trente ans, taille de 5 pieds 5 ou 6 pouces, mince, mais bien pris. Il parle l'anglais et le français, a le regard un peu en dessous, le front très bas, [illegible]. Cet esclave est bien connu pour avoir vendu journellement du lait dans les environs du marché Poydras, [illegible].
La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui logera le dit nègre dans une des geôles de cet Etat. A. DELPIT.
28 aout—12   14, rue St. Louis

BOTTES, SOULIERS [illegible]